

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

**AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR,
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION
(ANAQ-SUP)**



**Rapport d'évaluation externe du programme de Licence
de Français de l'UFR Lettres et Sciences humaines de
l'Université Gaston Berger (UGB) de Saint-Louis**

Equipe d'évaluateurs :

- Pr Amadou Falilou NDIAYE, Président ;
- Pr Modou NDIAYE, Membre ;
- Dr Raphaël LAMBAL, Membre ;

Signature :

Pour l'Equipe, le Président

Mars 2023

TABLE DES MATIERES

SIGLES ET ACRONYMES	3
INTRODUCTION.....	4
1. Présentation du programme évalué	5
2. Avis sur le rapport d’auto-évaluation	6
3. Description de la visite sur site	7
4. Appréciation du programme au regard des standards de l’ANAQ-Sup.....	8
5. Points forts du programme.....	16
6. Points faibles du programme	17
7. Appréciations générales	17
8. Recommandations à l’établissement.....	21
9. Recommandations à l'ANAQ-Sup	22
10. Proposition de décision :	22

SIGLES ET ACRONYMES

ANAQ-SUP : Autorité nationale d'assurance qualité pour l'enseignement supérieur

CAMES : Conseil africain et malgache de l'enseignement supérieur

CAQ : Cellule assurance qualité

CDP : Contrat de performance

CER : Commission enseignement et réforme

CIAQ : Cellule interne d'assurance qualité

CFJ : Centre de Formation Judiciaire

CM : Cours magistral

CMC : Connaissances du Monde Contemporain

CPU : Centre de la Pédagogie Universitaire

CRAC : Civilisations, religions, arts et communication

CSP : Chef du service pédagogique

ENS : Ecole Normale Supérieure

EC : Élément constitutif

ENA : Ecole Nationale d'Administration

ENSEPT : Ecole Normale Supérieure d'Enseignement Technique et Professionnel

FASTEF : Faculté des Sciences et Technologies de l'Education et de la Formation

LMD : Licence, master et doctorat

LSH : Lettres et Sciences Humaines

PATS : Personnel administratif, technique et de service

PER : Personnel d'enseignement et de recherche

TD : Travaux dirigés

TPE : Travail personnel de l'étudiant

UE : Unité d'enseignement

UFR : Unité de formation et de recherche

UGB : Université Gaston Berger

INTRODUCTION

Ce programme de Licence de Français de l'UFR des Lettres et Sciences Humaines (LSH) de l'Université Gaston Berger (UGB) de Saint-Louis a été accrédité en 2016 par l'ANAQ-SUP suite à une mission d'une évaluation externe de l'ANAQ-SUP effectuée le vendredi 18 décembre 2015 par l'équipe d'experts externes composée du Pr Amadou Falilou NDIAYE (Président), du Pr Mbaye THIAM (membre) et du Pr Abdoulaye NDIAYE (membre). Ces derniers ont proposé plusieurs recommandations qui ont permis au Département de Français de se réorganiser autour de ses missions fondamentales et de minorer ainsi les autres spécialités dont celle de la Communication.

Après quelque quatre années d'exécution de ce programme de formation, une activité d'autoévaluation de l'offre de formation est réalisée par le corps enseignant en collaboration avec le PATS et les étudiants pour vérifier sa conformité aux exigences de qualité de l'ANAQ-SUP et les améliorations nécessaires recommandées par la première mission d'experts externes. Ainsi du point de vue formel, la structuration de l'offre de formation est mieux consolidée par rapport aux exigences du système LMD dont la semestrialisation des UE, l'éclatement des UE en EC, le renforcement des UE pour ouvrir de plus larges perspectives vers les domaines connexes comme les CMC (connaissances du monde contemporain), le développement personnel et la communication. En plus des enseignements classiques, beaucoup d'activités (ateliers d'art, de théâtre, d'écriture de nouvelle et de poésie, masterclasses, conférences, etc.) sont aussi proposées pour donner aux étudiants les prérequis nécessaires à une orientation professionnalisante.

La finalité du présent rapport d'évaluation externe est de vérifier, à partir de la visite de site effectuée le lundi 20 novembre 2023, l'exactitude du document renseigné de l'autoévaluation, et de manière générale l'état de mise en œuvre dudit programme et des recommandations de 2016 en rapport avec les standards de qualité définis par l'ANAQ-SUP, en vue du renouvellement de son accréditation.

L'équipe d'experts externes est composé du Pr Falilou NDIAYE (Président), du Pr Modou NDIAYE (membre) et du Dr Raphaël LAMBAL (membre).

1. Présentation du programme évalué

À la suite des recommandations de l'évaluation externe de 2016, le Département de Français de l'UFR Lettres et Sciences Humaines de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis propose une offre de formation de niveau Licence davantage ancrée dans le champ des études de Lettres et de Langue française. Elle est composée essentiellement de contenus suivants : la littérature française, la littérature africaine écrite et orale, les littératures comparées, les théories de littérature, la linguistique française, la sociolinguistique, les sciences du langage, l'analyse du discours, les arts, l'interculturalité. Autant de spécialités qui offrent aux étudiants la possibilité de s'orienter soit vers la recherche, soit vers les concours professionnels ouverts dans les secteurs publics. Les quatre parcours de spécialisation demeurent la littérature française, la littérature africaine écrite et orale, la linguistique française et la littérature comparée.

Les objectifs de l'offre de formation sont ainsi déclinés :

Objectif général :

Former des spécialistes dans le domaine des Lettres d'expression française et de la linguistique du français aptes à l'enseignement, à la recherche et aux métiers du livre, de la communication et de l'administration.

Objectifs spécifiques :

Amener les étudiants à comprendre les fondements majeurs de la littérature française, africaine et francophone à travers l'évolution des courants et des genres ;

- Outiller les étudiants de concepts opératoires fournis par la poétique, la sociocritique, la psychocritique, la sémiotique, la linguistique... ;
- Amener les étudiants à faire la lecture critique et analytique des textes littéraires et non littéraires ;
- Amener les étudiants à réussir les exercices littéraires (dissertation, commentaire, résumé) ;
- Amener les étudiants à passer de la lecture critique à l'analyse des textes littéraires et des autres types de discours en général ;
- Outiller les étudiants de concepts théoriques et méthodologiques sur les grandes articulations de la linguistique du français : (lexico-sémantique, morphologie, phonologie, syntaxe, sociolinguistique, diachronique...) ;
- Amener les étudiants à analyser des discours en français (textes littéraires, textes non littéraires, discours oraux, corpus de terrain...) en appliquant les concepts opératoires théoriques et méthodologiques de la linguistique du français et des sciences du langage ;

- Amener les étudiants à réaliser des écrits professionnels et administratifs ;
- Amener les étudiants à pouvoir réaliser une dissertation juridique et une synthèse de documents ;
- Initier les étudiants à la production littéraire et artistique ;
- Amener les étudiants à produire des textes scientifiques.

2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Le rapport est facilement lisible car bien présenté malgré les nombreuses coquilles soulignées par les experts. L'esprit du LMD, sa nomenclature, l'articulation des enseignements et des finalités sont respectés. Après une introduction qui présente les objectifs du programme de formation, le rapport traite jusque dans les détails les questions relatives à l'organisation et à la gestion de la qualité des enseignements. Avec la prise en compte de l'essentiel des recommandations de l'évaluation externe de 2016, plusieurs innovations sont opérées comme la semestrialisation des enseignements, le découpage des unités d'enseignements (UE) en éléments constitutifs (EC), la pratique d'exercices professionnels, la tenue d'ateliers et l'introduction du numérique. Le profil du corps enseignant est bien renseigné, des précisions sur les méthodes didactiques sont apportées et les informations relatives au parcours des étudiants sont indiquées (voir les documents en annexe).

Entre les lignes du rapport, les limites du programme sont visibles à travers la faiblesse des équipements et surtout des locaux. Le Département de Français ne dispose, en effet, que de deux (2) salles de cours et ne bénéficie pas d'une mutualisation des amphithéâtres. Beaucoup d'enseignants n'ont presque pas d'espace de travail faute de bureau (un bureau pour 3 collègues). L'effectif encore insuffisant de l'équipe professorale donne aussi des inquiétudes. Avec trente-trois (33) années d'ancienneté, le Département compte 13 PER. La conséquence immédiate de ce sous-effectif est la surcharge de travail dans les enseignements et la direction des travaux des étudiants (mémoires et thèses). La surcharge de travail est aussi un facteur de saturation (nombre important de copies à corriger) de la charge de travail des collègues et de ralentissement ou de blocage dans leur avancement en grade. Il y a donc absence d'ouverture de postes à la mesure de la démographie étudiante. Le recours massif aux vacataires semble être l'option prise pour pallier le nombre limité du PER. Alors que le renforcement des équipes pédagogiques a été une recommandation forte dans le rapport d'évaluation de 2016.

Mais les importants acquis bien mis en évidence dans la conclusion du rapport montrent que le souci de la qualité est aujourd'hui une culture au sein du Département de Français qui nourrit

l'ambition de relever de nouveaux défis (encadrement de la mobilité des étudiants, professionnalisation de la filière, digitalisation des cours, respect de l'équité en genre).

3. Description de la visite sur site

3.1 Organisation et déroulement de la visite

À son arrivée le lundi 20 novembre 2023 dans les locaux de l'UFR Lettres et Sciences Humaines ainsi que du Département de Français, l'équipe d'experts a bénéficié d'un accueil chaleureux et attentionné. Les échanges avec les collègues ont été fraternels et cordiaux. Les travaux se sont déroulés dans la salle des actes de l'UFR et le chronogramme a été respecté malgré quelques retards.

La matinée est consacrée aux rencontres avec le comité de pilotage du programme (9h), l'équipe du PER sans responsabilité dans le programme (10h45), les étudiants (12h30), le PATS (13h). La visite de site s'est déroulée dans l'après-midi (centre de documentation, bibliothèque universitaire, service de la scolarité, etc.).

Au moment de la séance de restitution à 17h10 mn pour clore la visite, l'esprit de collégialité est unanimement noté et salué par tous les participants.

3.2 Appréciation de la visite sur site

À cause des perturbations du calendrier universitaire suite aux troubles politico-sociales de l'année 2023, les examens du semestre 2 étaient en cours au moment de la visite des experts. Cependant, malgré l'agenda chargé, la communauté s'est mobilisée pour que la visite se passe dans les conditions les meilleures. Les experts ont pu ainsi visiter les infrastructures et s'entretenir dans la sérénité avec les PER, PATS et les étudiants.

4. Appréciation du programme au regard des standards de l'ANAQ-Sup

Champ d'évaluation 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études
Standard 1.01: Le programme d'études est régulièrement dispensé
Le programme proposé par le Département de Français est régulièrement déroulé avec une exigence de qualité certaine. Il a fait l'objet d'améliorations régulières fondées sur les recommandations des différents acteurs. Ainsi, la maquette présentée dans le cadre de cette évaluation intègre quelques ajustements et corrections relatifs notamment aux recommandations issues de la précédente évaluation. Plusieurs promotions sont sorties depuis les années 1990. La qualité de cette formation peut être jugée à travers le nombre de diplômés qui réussissent les grands concours nationaux (FASTEF, ENA, CESTI, CFJ, ENSEPT...). Toutefois, la montée importante des effectifs constatée depuis l'année académique 2018-2019 doit faire l'objet de mesures d'accompagnement sur le plan des infrastructures et du renforcement des ressources humaines (PER/PATS). Appréciation globale sur le standard : ATTEINT
Standard 1.02: Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.
Le Département de Français inscrit ses différentes formations dans les missions fondamentales de l'UGB. Ainsi, la formation de Licence soumise à évaluation vise à former des spécialistes dans les différents domaines de la langue et de la littérature ciblés (française, africaine, orale et comparée), de la linguistique du français et de l'analyse du discours. Les objectifs du programme sont clairement définis et présentés. L'offre de formation met l'accent davantage dans les deux premières années de formation sur les techniques d'expression, les techniques rédactionnelles et les exercices littéraires. En Licence III qui marque la fin de la formation, une UE intitulée Exercices professionnels a été intégrée pour appuyer en méthodologie les étudiants dans les grands concours nationaux et internationaux. Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 1.03: Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.

Le Département de Français, sans avoir une vocation strictement professionnelle, établit des passerelles entre les objectifs de la formation et le monde du travail. Les enseignements en littérature, en linguistique française, en analyse du discours, en initiation aux arts, en interculturelité préparent les étudiants à la fois à l'enseignement, à la recherche et aux concours professionnels. Les modules transversaux et optionnels donnent aux formés une ouverture dans les domaines de la communication, de l'histoire (de l'Afrique), des arts, du théâtre, du droit, des CMC (connaissances du monde contemporain) et des TIC. Ils donnent ainsi aux étudiants le background nécessaire pour passer les concours ou pour s'insérer directement dans le marché de l'emploi. L'offre de formation présentée délivre des diplômes de spécialité littéraire et linguistique qui permettent d'accéder à plusieurs métiers et à d'autres formations professionnelles connexes.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 2.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminées et communiqués à toutes les personnes concernées.

Le management de la formation se fait de manière structurée et dans une approche inclusive (PER, PATS, Etudiants). Le Conseil de Département est l'organe de décision suprême. Il se réunit régulièrement pour délibérer sur des questions relatives au fonctionnement du Département. Toutes les décisions issues des réunions sont diffusées par voie électronique (liste de diffusion) au sein du Département et transmises à la Direction de l'UFR.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 2.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.

Le Personnel d'Enseignement et de Recherche (PER) au nombre de 13 a participé au processus de conception de l'offre de formation de la Licence. Les réflexions ont été menées

au niveau des quatre (4) parcours en leur qualité de cellules pédagogiques pour faire des propositions de suppression, d'ajout et/ou de réaménagement dans la maquette. Le questionnaire soumis aux étudiants en fait foi. Ces propositions ont été discutées et validées en ateliers à la salle des actes de l'UFR LSH. La mouture qui est sortie de ces différentes concertations a été ainsi soumise au conseil de Département pour validation et transmission aux instances académiques supérieures.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 2.03 : Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.

L'Université Gaston Berger de Saint-Louis a mis en place une Cellule interne d'assurance qualité (CIAQ) par arrêté rectoral en 2014. La CIAQ organise régulièrement des rencontres avec les différents acteurs et contrôle la conformité des programmes avec les exigences de qualité et recommandations de l'ANAQ-Sup. Au-delà de la CIAQ, le contrôle de la qualité dans les programmes relève du ressort d'instances académiques comme la Commission Enseignement et Réforme (CER) qui est chargée entre autres de contrôler la pertinence et l'adéquation des programmes avec les référentiels en vigueur (CAMES et ANAQ-Sup) et la conformité des maquettes avec les exigences du système LMD. À l'UGB aucun programme ne peut être lancé sans passer par l'étape de la validation par la CER. Au niveau de l'UFR LSH, le contrôle de la qualité est du ressort des différentes instances que sont les conseils d'UFR et de Département. Mais il y a également la commission pédagogique qui constitue un cadre de réflexion et d'échanges entre les différents responsables de formation, le Directeur adjoint et le service pédagogique où les modalités de l'autoévaluation des programmes ont été débattues.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 3 : Curriculum et méthodes didactiques

Standard 3.01 : Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.

La maquette de la Licence de Français est structurée conformément aux recommandations du système LMD. La formation compte cent quatre-vingts (180) crédits capitalisables sur six (06) semestres. Elle comporte des Unités d'Enseignement (UE) obligatoires et optionnelles. Le système de compensation inter UE ne s'applique pas dans cette formation du fait que chaque UE confère des compétences dans le profil du futur diplômé ; par contre, les différents EC d'une UE se compensent selon les crédits/coefficients attribués conformément aux dispositions du système LMD. Les UE, selon leur poids dans la formation et dans le profil du futur diplômé, sont hiérarchisées en UE majeures, en UE de renforcement et en UE optionnelles avec une discrimination dans l'attribution des crédits en fonction du statut de l'UE. Des syllabi sont élaborés pour tous les enseignements et présentés comme éléments de preuve.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.02 : Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.

La Licence de Français propose une formation complète dans les champs des littératures française et africaine d'expression française et dans les études sur la langue française. L'offre de formation vise à donner aux étudiants un ancrage solide dans les domaines de la littérature et de la linguistique avec des théories critiques plus avancées tout en explorant d'autres domaines connexes qui peuvent offrir d'autres perspectives. Les méthodes didactiques employées dépendent de la spécificité de chaque UE mais répondent aux exigences de la pédagogie contemporaine. En effet, certains enseignants du Département sont d'anciens professeurs du cycle secondaire, diplômés de l'Ecole Normale Supérieure (ENS), actuellement Faculté des Sciences et Technologies de l'Education et de la Formation (FASTEF), et sont donc outillés en pédagogie et didactique des disciplines. En outre, l'université, par le biais du CPU (Centre de la Pédagogie Universitaire), organise régulièrement des sessions de formation sur la pédagogie universitaire. Tous les enseignants

du Département sont déjà formés dans ce cadre. L'accès des étudiants aux ressources documentaires est garanti par la disponibilité d'un centre de documentation proposant des manuels spécialisés dans différents domaines des Lettres modernes. Cependant, au regard de la modernisation de l'offre et des pratiques pédagogiques, la connectivité doit être améliorée aussi bien pour le PER et les étudiants dans un contexte où les ressources numériques sont intégrées dans les processus d'enseignement-apprentissage.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.03 : Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.

La délivrance des attestations de diplômes ainsi que des relevés de notes se fait au niveau du service pédagogique après la publication des résultats, la gestion des contentieux et la transmission par voie hiérarchique des résultats définitifs.

La délivrance des attestations de réussite et des diplômes est conditionnée par l'obtention de la totalité des crédits requis : 60 crédits pour la L1, 120 crédits pour la L2 et 180 crédits pour la L3. Le passage conditionnel s'effectue entre la L1 et la L2, et entre la L2 et la L3 lorsque l'étudiant obtient au moins 70% des crédits (soit 42/60). L'accès à la Licence 3 est soumis à la validation de l'intégralité des crédits de la Licence1. Trois types d'attestation sont délivrés : l'attestation de réussite (à tous les niveaux), l'attestation de diplôme (en Licence 3) et l'attestation de passage conditionnel (en L1 et L2). La capitalisation des crédits d'une UE n'est effective que lorsque l'étudiant y obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.04: Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

Le programme présente un taux de réussite assez satisfaisant pour ces trois dernières années comme l'indiquent les tableaux des différents niveaux de la Licence. Ces résultats qui oscillent entre 63% et 95% sont d'autant plus intéressants que l'accès à l'UGB est aujourd'hui ouvert à tous les bacheliers quelles que soient leurs notes au baccalauréat (avant pour accéder à l'UGB, il fallait avoir la mention au bac ou au moins réussir au premier tour du bac avec d'excellentes notes). Mais le nombre croissant d'étudiants ajournés depuis 2018-2019 mérite une attention particulière et appelle des réponses pour briser le cercle de

l'échec. Des stratégies palliatives globales devront être envisagées pour relever le niveau en français des nouveaux bacheliers.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 4.01: L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.

Le Département de Français fonctionne avec 13 PER permanents dont deux (2) Professeurs Titulaires, trois (3) Professeurs Associés, six (6) Maîtres de Conférences et trois (3) Maîtres de Conférences Associés. Ils sont recrutés sur la base de leur spécialité qui correspond à un besoin du Département qui a fait l'objet d'un appel à candidature. Ils enseignent tous dans leurs spécialités et participent aux différentes activités de leur cellule pédagogique d'attache. Ils assurent au minimum 75% des enseignements du Département. Ils sont majoritairement d'anciens professeurs du cycle secondaire, diplômés de l'Ecole Normale Supérieure (ENS), actuellement Faculté des Sciences et Technologies de l'Education et de la Formation (FASTEF). Cependant le nombre évolue très peu, et n'épouse pas la dynamique évolutive des effectifs. En raison de l'insuffisance du taux d'encadrement, il est fortement recommandé le recrutement de PER et le soutien pour l'avancement en vue d'anticiper sur la capacité d'encadrement qui forcément posera des problèmes à l'avenir.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 4.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.

Les charges de travail sont définies par la loi n°81-59 du 9 novembre 1981 portant statut du personnel enseignant des universités, modifiée par la loi n°2019-02 du 31 janvier 2019. Le service hebdomadaire d'enseignement des professeurs titulaires et des professeurs assimilés est de six (6) heures de cours. Celui des maîtres de conférences titulaires est de six (6) de cours ou neuf (9) heures et demi (1/2) de TD. Celui des assistants de neuf (9) heures et demi (1/2) de TD.

Tous les PER respectent leur volume horaire en termes d'enseignements. À la fin de chaque semestre, les fiches de récapitulation des volumes horaires effectués en donnent la preuve. En revanche, il est difficile de quantifier le temps consacré à la recherche et à l'administration. Toutefois, tous les enseignants participent aux activités de plusieurs

laboratoires et groupes de recherches à l'UGB et ailleurs : GELL, GRADIS, CERCLA et RSD. La participation aux activités d'enseignement et de recherches constitue les critères de base pour les avancements internes.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 4.03: La mobilité du PER est possible.

La mobilité du PER est possible, mais pas optimisée à cause des difficultés de déplacement et de logistique (insuffisance des subventions). Elle se réduit essentiellement aux voyages d'études. Les échanges internationaux (le Mali, le Togo, la Guyane française, la France, la Roumanie, etc.) sont simplement évoqués, mais sans document d'accord de convention à l'appui comme élément de preuve. Quant aux mobilités à l'échelle nationale, elles ne sont pas formalisées. Un simple formulaire de mission d'enseignement suffit. Ces mobilités restent soumises, pour l'essentiel, aux relations personnelles.

Il serait souhaitable de renforcer et de formaliser tous ces partenariats nationaux et internationaux par des accords de conventions bien encadrés.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Champ d'évaluation 5 : Étudiant(e)s

Standard 5.01 : Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.

Les conditions d'admission dans le programme sont précisées dans la maquette et publiées. Dès la proclamation des résultats du baccalauréat, les informations d'orientation précisant les formations offertes à l'UGB sont mises à la disposition des bacheliers de chaque lycée du Sénégal. Depuis l'année 2013-2014 l'orientation des bacheliers relève de la compétence exclusive de la Direction Générale de l'Enseignement Supérieur (DGES) du Ministère qui a mis en place une application en ligne dénommée « Campusen ». Désormais, il revient aux nouveaux bacheliers de faire leur choix à partir de cette plateforme. Les premières listes d'orientation sont disponibles à partir de novembre.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.

L'effectif des filles est assez important dans les deux dernières années académiques. Dans les quotas de nouveaux bacheliers, il y a plus de filles que de garçons. Cependant le nombre de filles décroît proportionnellement à la progression dans le cycle à cause de nombreux facteurs

socio-culturels étrangers à l'université (mariage, grossesses précoces, etc.). Mais ces facteurs ne sauraient être considérés en soi comme preuve d'inégalité des chances.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.03 : La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.

L'offre de formation couvre les trois niveaux du LMD et les étudiants peuvent faire tout leur cursus dans le Département. Mais certains candidats poursuivent leur formation dans d'autres universités étrangères après l'obtention de leur diplôme de Licence. Des conventions existent entre l'UGB et des universités étrangères (Alexandra Ion Cuza de Iasi, Université de Versailles). Mais beaucoup d'étudiants utilisent la voie de campus France pour voyager en dehors des programmes de mobilité existant. Il faudrait davantage de partenariats pour mieux encadrer cette mobilité.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.04: Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.

L'encadrement des étudiants est relativement correct avec un bon ratio enseignant/étudiant malgré les effectifs de plus en plus croissants. Divers canaux de communication sont utilisés pour la transmission des informations (affichage, réseaux sociaux, WhatsApp, etc.). Pour les questions plus personnelles, les étudiants sont reçus au secrétariat ou par le Chef de Département.

Les services de la scolarité et de la pédagogie mettent à la disposition des étudiants toutes les informations nécessaires sur le plan administratif et pédagogique. Les amicales ainsi que le système de tutorat entre étudiants participent aussi grandement à l'amélioration de l'encadrement des étudiants.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.05 : Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.

L'insertion professionnelle des étudiants du Département de Français est jusqu'ici assez satisfaisante. Les formations reçues cadrent pour l'essentiel avec la demande du marché du travail. Les opportunités dans la fonction publique comme dans le privé sont nombreuses. L'enseignement constitue le principal débouché des étudiants. Ils se sont bien illustrés dans les derniers concours d'entrée à la FASTEF avec un taux d'admission très élevé.

À côté des concours professionnels, l'université Gaston Berger a mis en place une Direction de l'insertion, de la prospection et des services à la communauté. Avec l'appui de cette Direction qui gère l'incubateur de l'université, chaque année, les étudiants en position de sortants (L3 et M2) sont formés sur les techniques de recherche d'emploi et en entrepreneuriat en vue de l'auto emploi. Au terme de l'incubation, un suivi des formés est mis en œuvre pour les possibilités d'insertion et de financement.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 6 : Dotation en équipements et en locaux

Standard 6.01: Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.

Au regard de la taille des effectifs actuels et des personnels, les dotations et les équipements permettent difficilement l'exécution correcte des activités administratives et pédagogiques. Des enseignants se font souvent délogés faute de salles et sont obligés alors de faire cours en plein air. La construction de nouvelles infrastructures devient une urgence ainsi que l'augmentation du budget de fonctionnement pour accompagner la montée en puissance du Département et améliorer la connexion internet.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

5. Points forts du programme

1 - Gouvernance/Assurance qualité

Une Cellule interne d'assurance qualité (CIAQ) est mise en place par arrêté rectoral en 2014. Elle organise régulièrement des rencontres avec les différents acteurs et contrôle la conformité des programmes avec les exigences de qualité et recommandations de l'ANAQ SUP. Il existe aussi d'autres instances académiques de contrôle de la qualité des programmes comme la Commission Enseignement et Réforme (CER) chargée de veiller à la pertinence et à l'adéquation des programmes avec les référentiels en vigueur (CAMES et ANAQ SUP), et la conformité des maquettes avec les exigences du système LMD.

2 – Offre de formation

La maquette de l'offre de formation est conforme au système LMD et est exécutée de façon régulière. Elle a fait l'objet d'améliorations régulières fondées sur les recommandations de l'évaluation externe de 2016. Des syllabi sont élaborés pour tous les enseignements et présentés comme éléments de preuve.

3 - Documentation

Les infrastructures sont fonctionnelles et équipées. Il existe un service de la documentation de 13.000 références et une bibliothèque centrale de 82.000 références complétées par des ressources numériques de 32.000 références.

6. Points faibles du programme

1 – Les Ressources humaines

Le Département de Français, avec 33 années d'existence, fonctionne encore avec 13 PER. Un effectif encore largement insuffisant alors que le renforcement des équipes pédagogiques a été une recommandation forte dans le rapport d'évaluation de 2016.

2 – Infrastructures

L'insuffisance des infrastructures est une faiblesse majeure du programme unanimement déplorée par le PER, le PATS et les étudiants. Il n'y a pas de salles de cours en nombre suffisant et les amphithéâtres ne sont pas mutualisés. Beaucoup d'enseignants n'ont pas d'espace de travail (bureau). Certains font des cours en plein air.

7. Appréciations générales

Les appréciations sont globalement positives à la suite des entretiens et de la visite qui a confirmé l'essentiel des renseignements contenus dans le rapport d'autoévaluation. Nous avons rencontré les différents acteurs du Département (PER, PATS et Etudiants). Malgré le contexte difficile et chargé (examens du second semestre en cours), nous avons noté et salué, lors de la séance de restitution, l'esprit de collégialité qui les anime.

Niveau de mise en œuvre des recommandations issues de la précédente évaluation

Rappel des recommandations de la première évaluation (2016)	Niveau de mise en œuvre des recommandations
- Consolider l'Intitulé LAC en veillant à :	- L'intitulé LAC (Lettres, Arts et Communication) est remplacé par l'intitulé d'origine Département de Français pour souligner le rôle et la mission originelle du Département créée pour l'enseignement des Lettres modernes.
- Renforcer les UE Arts et Communication générale (sémiotique) en s'ouvrant à des enseignements innovants tels la sémiotique ;	- L'ambition de renforcer les UE Arts et Communication a motivé la création d'un Département autonome pour proposer cette offre de formation à l'UFR CRAC.
- Renforcer le PER pour couvrir les besoins d'enseignement et de recherche dans les nouvelles filières avec un personnel d'appoint ; ceci constituerait une plus-value pour la section ;	- Insuffisance du renforcement des PER dont l'effectif reste toujours bloqué à 13.
- Enrichir le contenu des UE en Arts et préciser les débouchés pour motiver davantage les étudiants ;	- L'enrichissement des contenus en Arts est concrétisé par la création du Département Arts et Communication avec les passerelles établies entre les deux Départements.
Les maquettes :	Les maquettes :
- Corriger la structuration et la cotation des Eléments constitutifs	- Restructuration satisfaisante de la maquette avec l'éclatement des UE en EC.
Licence professionnelle :	Licence professionnelle :

- Tendre vers sa transformation en licence réellement professionnalisante.	- La dimension professionnalisante de la Licence trouve une solution adéquate dans la création du Département Arts et Communication.
Ressources documentaires :	Ressources documentaires :
- Mettre en place un système de partage des ressources documentaires en base de données avec d'autres institutions de même vocation ou plus avancées dans ce domaine ;	- Existence effective d'un centre de documentation de 13.000 références.
- Salles multimédia : Consolider la logistique offerte par la salle multimédia pour explorer les perspectives d'enseignement à distance.	- Une bibliothèque centrale riche de 82.000 références. Mais la sécurité est à améliorer (date de validité des extincteurs expirée) ainsi que le confort des conditions de travail (chaleur, nuisance sonore).
Le calendrier universitaire :	Le calendrier universitaire :
Veiller à stabiliser le calendrier universitaire, en assurant le suivi des prestations pédagogiques (respecter le quantum horaire, distinguer les cours magistraux des travaux dirigés).	Le quantum horaire est respecté. Mais le calendrier universitaire n'est pas encore maîtrisé malgré tous les efforts fournis. Les raisons, pour l'essentiel, sont étrangères à l'université.
Rapports avec les étudiants :	Rapports avec les étudiants :
Susciter la contribution des étudiants et exploiter les attentes manifestées dans la vie de la section	- Les étudiants sont actifs dans la mise en œuvre du programme. Certaines de leurs attentes sont prises en compte, mais d'autres restent encore sans solution : emploi du temps surchargé, non-respect de la semaine de révision, manque de salles, manque ou insuffisance de connexion internet. Ils sont aussi confrontés à de graves problèmes

	sociaux : eau, électricité, logement, restauration, prise en charge médical, etc.
Les Eléments Constitutifs (EC) :	Les Eléments Constitutifs (EC) :
- Renforcer la place des E.C. optionnels : Anglais, Droit, Informatique, Histoire, Sports, etc.	- La place des EC optionnels dans la maquette est effective et satisfaisante.
Le programme d'études :	Le programme d'études :
Le programme, dans son volet Arts et Communication, doit davantage articuler l'enseignement théorique à des stages pratiques, surtout en L3 : à cet effet, il y a lieu de favoriser le contact de l'étudiant avec des milieux professionnels et socio-économiques.	- La création du Département Arts et Communication a réalisé une bonne complémentarité avec le Département de Français sur l'aspect professionnel notamment.
Le PATS :	Le PATS :
- Au vu de la masse critique faible, il devient impérieux de : - améliorer le niveau de compétence du personnel de la scolarité par un renforcement des capacités relativement à leurs fonctions ; - mettre en place un programme de recrutement complémentaire en s'appuyant sur des appels à candidatures.	L'effectif n'est pas renforcé alors que le volume de travail augmente. Le niveau de compétence est certes avéré, mais les demandes de renforcement de capacités et les plans de carrière restent insatisfaits.
- Espaces et équipements :	- Espaces et équipements :
- Aménager des espaces adéquats de travail pour les services de la scolarité et des examens ; - Mettre en place un système adéquat d'archivage (feuilles de copies d'examen, dossiers scolaires) ;	Les conditions de travail sont de moins en moins bonnes : matériel insuffisant, problème de sécurité (cas de vols signalés), système de transport inexistant, journées continues sans mesure d'accompagnement.

- Améliorer la quantité et la qualité du matériel et des équipements	
--	--

8. Recommandations à l'établissement

- Renvoyer en annexe l'enquête de satisfaction en sériant les causes de l'échec ;
- Assurer la disponibilité de la connexion internet pour renforcer l'enseignement à distance par la mise en ligne des cours ;
- Trouver un dispositif bimodal et souple pour répondre à la forte demande de formation qualifiante des professionnels engagés dans la vie active ;
- Porter un plaidoyer pour le renforcement de l'effectif encore faible du Personnel d'Enseignement et de Recherche (PER) ;
- Proposer des mesures d'accompagnement (abattement horaire, encadrement) pour soutenir les collègues titulaires de thèse de troisième cycle dans l'effort de production de la thèse unique ;
- Renforcer les infrastructures en palliant l'insuffisance de salles de cours et le manque d'amphithéâtre qui sont particulièrement inquiétants ;
- Renforcer et surtout formaliser tous les partenariats nationaux et internationaux par des accords de conventions signés en bonne et due forme ;
- Proposer une déclinaison du Plan Stratégique de l'université à l'échelle de l'UFR et du Département par la définition d'objectifs et la précision des actions et moyens de leurs réalisations ;
- Pacifier autant que possible l'espace de travail (campus pédagogique) pour permettre l'épanouissement de tous les acteurs ;
- Gérer les impacts des conflits autour du service social dans le fonctionnement du campus pédagogique.

9. Recommandations à l'ANAQ-Sup

- Renforcer les sessions de formation en relation avec des personnes-ressources internes pour combler le déficit des étudiants en termes de culture du LMD.
- Donner à la mission d'experts plus de temps (deux journées de travail) pour mieux organiser, sans précipitation, les entretiens avec les acteurs et la visite de site.

10. Proposition de décision :

ACCRÉDITATION DU PROGRAMME DE FORMATION